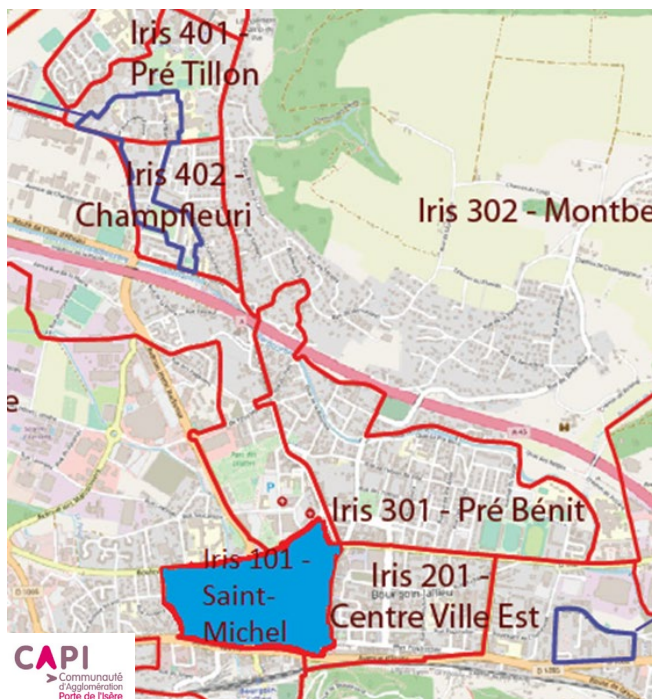


QUARTIERS SAINT-MICHEL ET NORD RUE DE LA LIBERATION

Ces quartiers se situent dans la Ville de Bourgoin-Jallieu, avec les QPV Champaret et Champfleuri. Ils ont été identifiés comme poches de précarité dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2023.

« La configuration du quartier n'est pas simple d'usage pour les personnes à mobilité réduite. L'accès aux parties communes des immeubles peu adapté aux problèmes de mobilité à l'inverse de l'intérieur des logements qui sont plus en adéquation avec les conséquences du vieillissement, sauf pour les maisons individuelles privées. A noter également que la précarité s'aggrave et que les logements sociaux sont en saturation ».

Source : CCAS, propos recueillis par la CAPI



QUI SONT LES HABITANTS DU QUARTIER ?

4 184 habitants en 2015

+15 % depuis 1999

20 % de taux de pauvreté en 2018



Logement

(ABS CCAS Bourgoin-Jallieu 2020)

19,2% de locataires sociaux en 2020



Profil familial

(Insee 2015)

18,7% de familles monoparentales

55,3% de personnes seules

22,7% de moins de 20 ans

18% de 60 ans et plus



Revenus

(Insee 201 – ABS CCAS Bourgoin-Jallieu 2020)

1 564 €/mois/unité de consommation, médiane des revenus disponibles

186 allocataires dont le revenu est constitué à 50% de prestations sociales, soit une augmentation de +50% entre 2009 et 2018



Santé

(ORS 2019)

18,6% des moins de 18 ans bénéficiaires de la CMU-C

8,2% des 18-24 ans bénéficiaires de la CMU-C

7,4% d'habitants sous antidépresseurs

QUELLE OFFRE DE SERVICES SUR LES QUARTIERS ?

Les équipements présents sur le quartier :



CCAS

Espace sénior

Service jeunesse
de la Ville

Mission locale



City stade



Commerces de
proximité

Les équipements présents situés à proximité des quartiers et fréquentés par les habitants du quartier :

Grandes surfaces, établissements scolaires, services publics, Médipôle, etc.



- Un quartier à l'aspect vieillissant, mais doté de services publics
- Des commerces, peu diversifiés et fragilisés par le principe du parking payant
- Une tendance à la hausse de la fragilité des revenus des ménages, mais qui restent au-dessus de celui des quartiers prioritaires actuels

QUELLE ACCESSIBILITÉ POUR LE QUARTIER ?



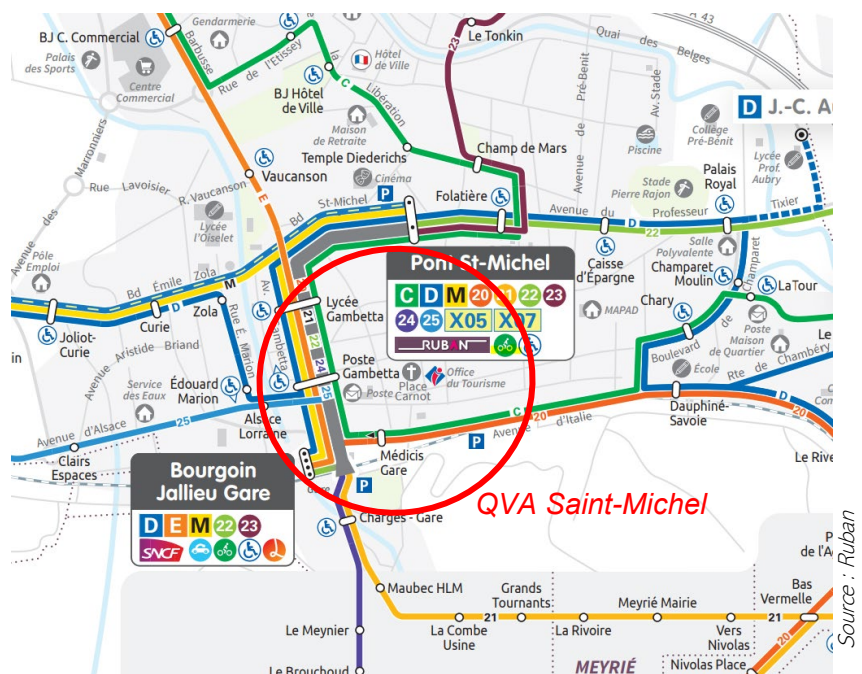
Les Plus

- La desserte du quartier par les bus Ruban



Les Moins

- Les horaires et les fréquences de passage peu fiables et réduits des bus Ruban en soirée, en week-end et en vacances scolaires
- Les problèmes de circulation et le stationnement payant
- La sur-fréquentation de la rue principale du quartier, engendrant des problèmes de circulation ainsi qu'un non-respect de la vitesse en ville, faisant de cet espace un lieu potentiellement dangereux pour les piétons
- L'accès difficile au Médipôle pour les personnes non véhiculées



Source : Ruban

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC DES HABITANTS



**Habitat &
Cadre de vie**

- + L'installation de caméras de surveillance
- Une faible offre de logements sociaux
- Des logements non-adaptés et des espaces publics inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite
- De nombreux logements considérés comme des passoires thermiques
- Le manque d'accompagnement des locataires et des propriétaires dans les démarches relatives au logement
- Le manque d'espaces verts
- Un aspect labyrinthique du quartier qui complique les interventions des forces de l'ordre



**Accès aux
droits**

- + Le CCAS et notamment l'espace sénior, et leurs offres (portage de repas...), avec une majorité d'interventions d'urgence
- + Les démarches d'accès aux droits du service jeunesse de la ville, comme des actions premiers pas vers l'emploi et la bourse aux permis, financées dans le cadre du Contrat de ville
- Des services publics présents mais peu identifiés et difficiles d'accès
- La problématique de la fracture numérique
- La renonciation aux droits d'une partie de la population
- Une dépendance croissante aux minimas sociaux



**Accès aux
soins**

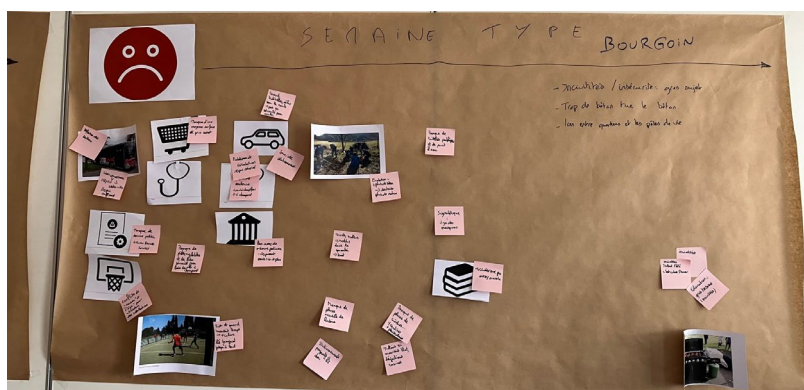
- + Le Médipôle à proximité du quartier
- + Une réflexion en cours sur la mise en place de permanences de différents acteurs autour de la santé (psychologues, Point Précarité Santé...)
- Un non recours aux droits important



**Cohésion
sociale**

- Une population vieillissante et composée majoritairement de personnes seules
- Des incivilités récurrentes (tags, regroupements provoquant des nuisances sonores et traces de squats) par des individus n'habitant pas le quartier
- Une insécurité liée aux squats et trafics de stupéfiants et renforcée par l'aspect labyrinthique du quartier

« Une majorité des personnes de ce quartier ressent un sentiment d'isolement fort, la situation sanitaire les ayant d'autant plus fragilisées. La pénurie et le turn over d'aide à domicile ne facilitent pas l'apaisement psychologique des plus fragiles. »
Source : CCAS, propos recueilli par la CAPI



Source : ateliers de concertation des habitants du 21/03/2023 dans le cadre de l'évaluation du Contrat de Ville 2015-2022

LES PRINCIPAUX ENJEUX REPÉRÉS

- 1 L'accessibilité des équipements et services publics sur le quartier pour les personnes à mobilité réduite
- 2 La prévention et l'information à destination des seniors
- 3 Le maintien de liens sociaux avec les publics isolés et précaires
- 4 La communication autour des services publics et de leurs dispositifs

! Les ateliers avec les habitants n'ont pas fait remonter de problématiques spécifiques relatives à des situations de discriminations vécues (genre, âge, origines,...). Cela ne signifie pas que ce phénomène n'est pas une réalité dans les quartiers. La lutte contre les discriminations et les inégalités femmes-hommes seront bien intégrées aux réflexions du prochain Contrat de ville.

PROPOSITIONS D'ACTIONS ISSUES DES ATELIERS HABITANTS



Habitat & Cadre de vie

- Développer un bus de collecte de tri mobile
- Réaliser une fresque expliquant de manière ludique les règles de savoir-vivre et de civisme
- Sensibiliser les automobilistes à la présence d'enfants
- ...



Scolarité / Education

- Organiser des ateliers de prévention et d'information sur la gestion des nouvelles technologies pour les parents et leurs enfants
- Développer l'offre de soutien scolaire et notamment l'aide aux devoirs entre collégiens et écoliers, et entre lycéens et collégiens
- Développer davantage les chantiers jeunes
- Diffuser des informations sur les discriminations auprès des employeurs
- ...



Accès aux soins

- Réaliser des actions de prévention à destination des élèves de CM et les **collégiens** autour des dangers liés aux
- ...



Loisirs/sport

- Développer des actions culturelles (théâtre, cinéma...) et sportives
- Renforcer le lien intergénérationnel par le sport
- Organiser des événements sportifs par rapport aux JO (décors des quartiers, activités sportives...)
- ...



Accès aux droits

- Traduire les instructions diverses en toutes langues (arabe, turc, portugais, italien, allemand...)
- ...



Cohésion sociale

- Réaliser des actions pour regrouper la population (fêtes des voisins, fête de quartier...)
- ...

ANNEXE - GLOSSAIRE



Les fiches quartiers ont été réalisées courant du premier semestre 2023, avant la mise en œuvre du nouveau réseau Ruban au 1^{er} septembre 2023. Les remarques relatives à la desserte Ruban sont donc susceptibles d'évolutions.

- **Demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (INSEE)** : les demandeurs d'emploi de catégorie A sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sont sans emploi. Les demandeurs d'emploi de catégorie B sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte. Les demandeurs d'emploi de catégorie C sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue.
- **Famille (INSEE)** : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple vivant au sein du ménage (avec enfant(s) le cas échéant), soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).
- **Famille nombreuse (INSEE)** : famille comprenant trois enfants ou plus.
- **Filosophi** : fichier localisé social et fiscal de l'Insee rassemblant les principaux indicateurs sur le revenu (distribution et structure) et sur la pauvreté.
- **Indice de jeunesse (INSEE)** : nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus.
- **Médiane de revenu** : valeur du revenu fiscal partageant la population en deux groupes de taille strictement égale (la moitié de la population gagne plus de ce seuil, l'autre moitié gagne moins).
- **Ménage (INSEE)** : ensemble des occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient forcément unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.
- **Programme de Réussite Educative (PRE)** : vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.
- **Taux d'emploi (INSEE)** : rapport entre le nombre de personnes en emploi et la population totale.
- **Taux de chômage (INSEE)** : pourcentage de chômeurs parmi la population active (actifs occupés et chômeurs).
- **Taux de pauvreté à 60%** : seuil de pauvreté monétaire qui correspond à 60% du niveau de revenu médian de la population.
- **Unité de consommation** : utilisé dans l'analyse des inégalités de revenus, elle permet de comparer le niveau de vie de ménages de taille différente, en prenant en compte le nombre de personnes selon son âge.
- **Zones ANRU** : correspondent à des quartiers faisant l'objet d'un projet de rénovation urbaine afin de faciliter l'accès à la propriété d'un logement neuf à un prix plus avantageux.

- **ASL** : Ateliers Socio-Linguistiques
- **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- **CLSM** : Contrat Local de Santé Mentale
- **CMP** : Centre Médico-Psychologique
- **CMUC** : Couverture Médicale Universelle Complémentaire, remplacée par la C2S
- **CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- **CSP** : Catégorie Socio Professionnelle
- **DEFM** : Demandeurs d'emplois en fin de mois
- **FLE** : Français Langue Etrangère
- **LAEP** : Lieu d'accueil enfants-parents
- **MDR** : Maison de retraite
- **MFS** : Maison France Service
- **MJC** : Maison des jeunes et de la culture
- **PMI** : Protection Maternelle Infantile
- **PNRU** : Programme National pour la Rénovation Urbaine
- **RGP** : Recensement Général de la Population
- **RPE** : Relais Parents Enfants
- **RSA** : Revenu de Solidarité Active
- **UC** : Unité de consommation